

# Sommaire |

# Édito

Agenda 21 de ma ville	p.	2
Où en est-on ?	p. 2	
L'Agenda 21 local, un bref rappel de définition	p. 2	
Deux étapes et un rendez-vous à la rentrée	р. 3	
La Charte Interne d'éco-responsabilité de la mairie	р. 4	
Vous avez la parole	p.	7
Réduction des déchets lors des manifestations : des associations et la mairie relèvent le défi	. p. 7	
Coup de projecteur sur	p.	12
Journée M'Ta Planète	n 12	



Chers Concitoyens,

Je suis très heureux de vous présenter ce nouveau numéro du journal « Agenda 21 ». Le modèle de croissance de nos sociètés doit changer, les inégalités qu'il génère sont désormais avérées. Nous devons repenser notre conception du développement, fondé sur un développement économique responsable, une valorisation de l'environnement et sur une plus grande justice sociale.

C'est pourquoi modestement et humblement la Mairie s'est engagée dans la mise en place d'un agenda 21 local, avec dèjà de nombreuses actions réalisées : signature de la charte 0 herbicide avec le Conseil Général, révision du Plan Local d'Urbanisme avec son volet environnemental très important, organisation d'éco-manifestations et surtout rédaction après un long travail de concertation et de coopération entre tous les agents, de la « Charte d'éco-responsabilité des services ». Cette charte est étrs importante pour la mairie, elle a valeur d'éco-exemplarité : en effet il me paraît très important que la municipalité se montre exemplaire en terme de développement durable. Deux grands projets en faveur du développement durable vont également se concrétiser avec l'éco-quartier Bellevue et l'étude du réseau de chaleur en chaufferie bois.

Dans le but de rendre notre commune encore plus attractive, notre politique municipale concilie le développement de notre territoire, avec un fort dynamisme économique et la valorisation de notre magnifique patrimoine naturel. Aprés la conception de l'agenda 21 spécifique à la mairie, vient désormais la phase d'élaboration de l'agenda 21 territorial. Sa réussite passe par la mobilisation de tous les acteurs locaux, de tous les habitants.

Vous connaissez l'importance que j'accorde à la démocratie participative et à tout ce qui permet le rapprochement entre élus et citoyens dans les décisions politiques. L'agenda 21 est un formidable outil de sensibilisation et de participation de tous les acteurs aux enjeux liés au développement durable. Il suscite l'échange autour d'un projet de territoire. Ce nouveau mode de gouvernance permet de redonner du sens à la vie démocratique locale. J'appelle donc de mes vœux cette grande mobilisation citoyenne autour de cet enjeu politique indispensable que représente le développement durable.

Ensemble construisons un avenir durable.



**Directeur de la publication :** Jean-Pierre ROUSSARIE. **Maquette, mise en page et photo :** service communication.

**Rédaction :** Mariette LAVIGNE.

Impression: Imprimerie FANLAC. Cette brochure est imprimée sur papier certifié FSC



Votre maire

Jean-Pierre ROUSSARIE

П

#### L'AGENDA 21 DE MA VILLE Où en est-on? iuillet février Adoption de la évaluation Validation de la octobre mise à jour Début du diagnostic de l'Agenda 21 2012 mise à jour par territorial partagé le cómité 21 interne Préparation de la mise à jour par Poursuite de la mise Élaboration de la Charte Interne les services en œuvre de la Charte interne par les services de la mairie Mise en œuvre de la Charte Interne Élaboration de l'agenda 21 territorial Mise en œuvre de l'agenda 21 territorial de novembre à janvier 2013 mars février iuin Organisation de forums 21 Adoption de mars Validation de Adoption Validation de thématiques l'Agenda 21 de l'Agenda 21 l'Agenda 21 l'Agenda 21 territorial par le interné par le territorial interne Conseil municipal par le comité 21 Conseil Municipal par le comité 21

# L'agenda 21 local, un bref rappel de définition

C'est à la fois un outil et un processus de développement, basé sur un objectif et des méthodes de développement durable. **Objectif:** Le développement durable s'attache à concilier des impératifs environnementaux, économiques et sociaux pour le développement du territoire communal, par et pour ses habitants, ses entreprises, ses associations.

**Méthode:** introduire et améliorer de façon progressive et continue la réflexion globale, l'action transversale, la participation pour œuvrer en faveur du développement durable.

Les domaines d'action sont décidés par les élus municipaux. La commission extra-municipale, le comité 21, les services municipaux, les forums aiguillent le projet politique pour diagnostiquer, réfléchir à la mise en œuvre, aux mises à jour.



## Deux étapes et un rendez-vous à la rentrée

En pratique, l'élaboration de l'agenda 21 local se décompose en 2 étapes :

1. La mairie se montre éco-responsable dans ses décisions et activités, dans une volonté d'exemplarité. Elle élabore une charte interne (présentée pages suivantes). Elle la met en œuvre avant de l'évaluer pour l'adapter dans une démarche d'amélioration continue. Cette charte permet aussi de tester des actions, de sensibiliser les partenaires et particuliers, avant de proposer d'élargir la réflexion en leur direction.

2. La mairie propose à tous les Colomniérois de participer à une réflexion commune, lors de forums (les forums 21), en commençant par un diagnostic territorial partagé et par l'élaboration d'un programme d'actions. Rendez-vous dès la rentrée pour ces réunions.

# L'AGENDA 21

# DE MA VILLE

a restauration

collective

10 % d'approvisonment focal pour les huts et legemes

cost webbis par des specialistes en maties d'aquities atmentans

New entures as moretum l'usage de produits d'antirfen son écologiques

Les carditemenunts individuels sunt aintes ders la messer du possible liquit.

Insus intelliges en place vive providere de tri de SDS des déclars dera les extenses

\* . Noci accentums la viplance sur les économes d'ess el d'énerge : ferméture des

Rous Remova le personnel aux nouvelles methodes, procedures lintraction de las

reference of purior, significancied do loyle fields extraction day appearing at interction

soil comprets on concentration per une commission des minios impropart

soft composits an ties speeds majorité de praduits leus custeen sur place et

News productors les vendes et earls de productor lande et/les labellaires : new turnisers la proportion de produés cueves au profit de proteves vegétales

Next augmentant la proportion de produits lousse et de sature, bui, next chatestern

on provide des fournesseurs de Cécoromie sociale et subdanes et/les fociale. SCC

Objectifs chiffrés pour fin 2014 :

80 % de vierder et droft beseur et/de lidbelliste.

 III % de produits d'avindan éco-labellisés. 80 X d'appointmement régané.

les lamilies, les entiets, les éties, les contriers

Nergenni 24 marsichape de La Ruche.

+ 10 % or produte on same

35 K de produkt free

Nos engagements.



# La charte d'éco-responsabilité de la mairie



Réunion du Comité 21 du 5 mars 2012

> Lundi 2 avril 2012 Formation à l'éco-conduite du personnel municipa



#### Plan d'actions:

- Réduction des déchets
- Papier et fournitures de bureau
- La restauration collective
- Les réunions et manifestations
- Consommation d'eau
- Consommation d'énergie
- Les déplacements
- Les polluants
- 9. Biodiversité et qualité de l'eau
- 10. Conditions de travail et d'accueil / Egalité des chances
- 11. Marchés publics et commande publique

## Le début de l'agenda 21 interne

La charte interne a été élaborée au sein des services de la mairie durant un trimestre. Elle se base sur les bonnes pratiques des salariés, les fonctionnements actuels des services, et propose des évolutions, voire des changements selon les domaines. Des changements sont déjà en cours au sein des services municipaux. L'ensemble du programme d'actions est appelé à être mis en œuvre d'ici fin 2014. Tous les salariés et les élus vont y contribuer.

## Présentation du document

La charte d'éco-responsabilité est un plan d'actions en 11 domaines prioritaires (détail cicontre). Chaque domaine fait l'objet d'une fiche composée de 4 parties, afin de donner un cap, des chiffres de référence, des engagements de la mairie et quider, de manière pratique, chaque salarié et élu dans son activité (voir pages suivantes).

## Exemple de fiche de la Charte Interne

Des obiectifs chiffrés et datés Des chiffres clés qui présentent le contexte dans leguel les actions sont mises en place

### **Des indicateurs**

aui permettront de mesurer les progrès accomplis grâce aux actions

Chiffres clás :

103382 repas servis en 2011 (les quatre écoles, portage des repas et accueil de loisir sans hébergement Jean-Sigulas), 2 repas bio par mois servis our l'année scolaire 2010-2011

#### Indicateurs de suivi

- Progresco dei approvisionementi, propriet dei produte tropia fabrillati. Six have in Desprise on the Department subdistress
- E. Northis to right end printing physics on single-amount to projets carbon

## Et moi, que dois-je faire ?

- · In particular as plan the orphistic of incommon allows at all thereign discounts on
- \* Judgio les recommedations et requelles proditions pour la réduction et la let day déchats Dri des différents hypes de déchats?
- + De me tame aux noverles melhodes de bouel bien à me borion : houal en sanormöte et approvisserements tomas, utilisation des produits etc-lighetines. Acci-condute

## Les engagements de la mairie

of les salles de redautaril

actions menées par la collectivité par le biais de décisions et d'actions collectives des élus et des services

## Les actions des agents et des élus

contribution pratique de chacun par des actions concrètes à mettre en place dans son travail

at corcuts courts, yearsy its produits microgers per eventual

# L'AGENDA 21 DE MA VILLE

# Autre exemple de fiche :



**La charte interne** sera remise à chaque salarié fin juin après adoption par le Conseil municipal. Le document sera consultable et télechargeable sur le site de la mairie : www.coulounieix-chamiers.fr.

# VOUS AVEZ LA PAROLE

Zoom sur des actions en cours dans le domaine de la réduction des déchets lors des manifestations : des associations et la mairie relèvent le pari!

**Réduction des déchets: les démarches Développement Durable d'organisateurs de manifestations sur la commune**. C'est un bon exemple de lien entre l'agenda 21 interne et l'agenda 21 territorial. L'agenda 21 internet et territorial ont une même finalité, concourir au développement durable de la commune. Pour progresser en même temps sur l'activité de la mairie et sur les activités menées sur le territoire, il faut tous marcher dans la même direction. Il doit y avoir une logique, un lien entre toutes ces activités. C'est l'objectif du travail sur l'agenda 21 (ateliers en interne à la mairie et forums 21, comité 21 avec les habitants et acteurs de terrain que sont les structures pédagogiques, associatives, productives, les collectivités partenaires).

**Quel intérêt ?** Il s'agit de CONCILIER L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT. En rassemblant ponctuellement un public important, ces évènements génèrent des impacts sur l'environnement.

La démarche des organisateurs a des conséquences en deux temps :

- Premier temps, on évite ou on réduit les impacts négatifs de la manifestation et on essaie d'avoir des impacts positifs (consommation responsable) :
- Second temps, on profite de l'afflux de personnes pour être une vitrine de comportements vertueux à reproduire chez soi : tri, choix du transport collectif, limitation des consommations d'énergie, achats...

**Comment ?** Des guides des « éco-manifestations » existent. Ils aident chaque organisateur de manifestation, dans la prise en compte pratique et concrète de l'environnement. Des organismes vous proposent des solutions, des conseils, comme le fait le SMD3 (Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne) sur le terrain de la prévention des déchets.

# **VOUS AVEZ**

# Sur internet :

# • Guide pratique du Conseil général de la Dordogne :

Indications pratiques et adresses locales (40 pages). Téléchargeable à l'adresse :

agenda21.cg24.fr



Pdi (1.91 Mo)

- Programme pour les évènements éco-responsables en Région Poitou-Charentes
- Guide «Manifestations sportives et développement durable» de l'UFOLEP
- Plate-forme des évènements durables sur le territoire Grand Lyonnais



# La démarche des manifestations responsables engagée en interne.

L'année dernière, 500 verres en plastique lavables ont été achetés et expérimentés lors de plusieurs manifestations (M' ta planète, défilé intergénérationnel par exemple). Les rafraîchissements des réunions sont servis dans du verre et lavés dans un lave-verres.

Lors des discussions préparatoires à la charte d'éco-responsabilité de la mairie, les services concernés par l'organisation de réunions et de manifestations se sont questionnés sur l'utilisation de verres lavables plutôt que des verres jetables. La réflexion a porté sur l'impact environnemental et économique des pratiques actuelles et sur la généralisation et l'impact des nouvelles pratiques. La réflexion a débouché sur la rédaction d'une fiche entière dédiée aux réunions et manifestations municipales, et qui inclut les questions de prévention et tri des déchets, les questions liées à la communication...

La mairie envisageait d'investir dans un nouveau stock de vaisselle, et à terme de proposer leur prêt aux associations, entreprises, particuliers, dans le cadre de son agenda 21 territorial. Mais, du nouveau est arrivé du côté du SMD3.

# Le prêt de verres : une opportunité saisie par la mairie et les associations.

Le principe est de pouvoir emprunter des gobelets en plastique tels qu'on les voit fleurir et se généraliser dans les festivals, les férias depuis quelques années. Les verres sont gratuits (contre consigne). Réservés 45 jours à l'avance, ils sont retirés puis rendus (sales) à Antonne pour être lavés, séchés, stockés.

# LA PAROLE

Un stock de plusieurs milliers de verres attend tous les utilisateurs du département (particuliers, assos, entreprises, collectivités, scolaires).

#### Du concret sur la commune.

Plusieurs organisateurs d'évènements sur la commune ont entamé cette démarche. Journal agenda 21 a rencontré deux d'entre eux, à la sortie d'une réunion organisée le 5 avril dernier par le SMD3 : Jocelyne Barbier, responsable du pôle animation à la mairie, et Christian Bos, président du comité des fêtes colomniérois.

La mairie projette donc de compléter le système par un kit de communication à télécharger sur son site afin de permettre aux organisateurs un affichage adapté (explications, fonctionnement avec ou sans consigne pour informer, sensibiliser et éviter la perte de verres).

Ci-contre : l'atelier à l'ESAT d'Antonne (établissement spécialisé d'aide par le travail) chargé de la gestion du stock de verres prêté par le SMD3.



# Utile:

Ils seront présents à M' ta planète le samedi 30 juin :

• Site du SMD3 pour les nouvelles consignes de tri : smd3.fr



- Retirer des sacs jaunes, composteurs et se faire accompagner par les ambassadeurs du tri:
   Tél.: 05.53.35.86.25/23 jc.vialle@agglo-perigueux.fr
   y.castelleti@agglo-perigueux.fr
- Contact pour prêt de gobelets et infos sur la prévention des déchets :
   Tél.: 05.53.45.58.90
   a.bourland@smd3.fr
   m.laydis@smd3.fr
- Location de vaisselle variée en verre.
   Association Le Tri-cycle enchanté.
   Tél: 05.53.03.73.04
   le-tri-cycle-enchante@no-log.org

9



# VOUS AVEZ LA PAROLE

# JAG21. Vous faites partie des premières personnes auxquelles le SMD3 a présenté sa proposition de prêt de verres. Qu'est-ce qui vous intéresse dans ce système ?

**Ch. B.:** le prêt gratuit et la chasse au gaspillage nous intéressent.

**J.B.**: le concept est intéressant, à voir dans la pratique. Sur les buvettes des animations municipales, il y a très peu de verres en plastique car les associations partenaires utilisent la vente de canettes. Elles sont recyclées si elles sont triées. Pour le marché de noël, nous avons incité au tri, mais il y a des améliorations encore possibles.



**Ch. B.:** oui et nous réfléchissions à en acheter, mais ça aurait été plus difficile à mettre en œuvre.

**J.B.:** seulement en théorie car dans la pratique je ne me voyais pas laver des centaines de verres à la clôture des manifestations, dans le lavabo du SAVA ou le lave-verre de la mairie!

# JAG21. Pour quoi pensez-vous le mettre en place et quel public sera concerné?

**Ch. B.:** Pre mise en place pour la fête du bourg de Coulounieix et toutes les autres fêtes. Ce sont des manifestations tout public, pour les Colomniérois et au-delà. J'ai réservé 3000 verres à l'issue de la réunion de présentation.

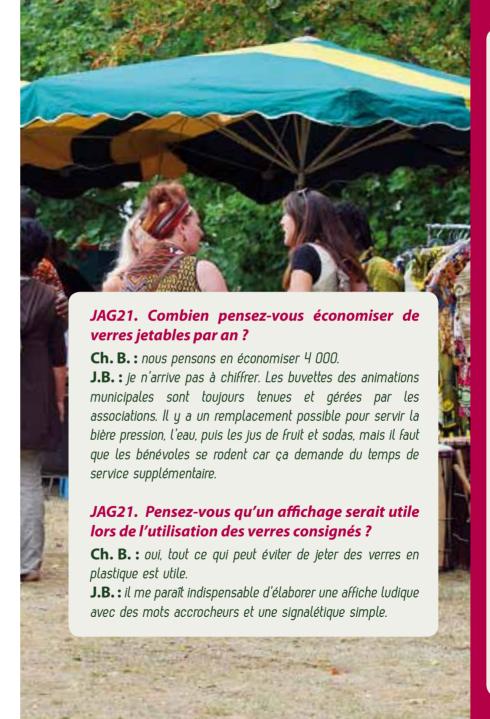
**J.B.:** la prochaine animation avec les associations est la soirée «Bodégas» le 8 juin au soir. C'est principalement un public familial. Je vais évoquer le sujet lors de la réunion de mise en place.



**Jocelyne Barbier,** responsable du pôle animation



**Christian BOS,** Président du Comité des Fêtes



## Autre exemple d'une démarche Développement Durable d'organisateur : l'offensive des jeunes du COCC HANDBALL

# **JAG21.** Quel est votre angle d'attaque sur le terrain des réunions et écomanifestations ?

«Prioritairement l'information aux adhérents et au public pour ne pas laisser de déchets où nous passons. Nous voulons aussi progresser sur la réduction du volume des déchets produits, et sur leur tri (canettes, bouteilles, emballages plastiques). Mais en nous adaptant à la pratique de notre sport. Par exemple le verre et les grandes contenances ne sont pas envisageables sur la surface de jeu ou aux abords.

Nous allons aussi sur le terrain des transports en co-voiturant au maximum, sur celui de la réduction de papier via les mails par exemple et sur le terrain social par des tarifs bas ou la promotion féminine. Nous comptons aussi prochainement réfléchir aux achats, que nous souhaitons plus locaux et plus écologiques. C'est possible pour les repas des sportifs, des familles et encadrants et des supporters. Le « COCC Hand tour » devient cette année le « COCC Goes Green » ! Rendez-vous le 24 juin.



# COUP DE M

## Journée M'ta planète «Consommer autrement»

Le programme de la journée du 30 juin :

#### Midi

Inauguration suivie d'un pique-nique dans le parc (buvette avec rafraîchissements et grillades (*amicale des locataires*), vente de fruits et desserts locaux / démonstration de Danse Africaine (*ALC*).

## De 14H à 17H

Atelier Jeunesse // arts plastiques et sculpture 3D pour enfants et jeunes : MA
MACHINE DU FUTUR (animés par Bérénice Kuchler) // Expo des œuvres réalisées lors
des ateliers au cours de l'année en périscolaire, accueil de loisirs, aux clubs du soir,
au CMS Bayot-Sarrazi et par le CME // Roman photos COMPOST au RESTO

Stands pour tous : Emmaüs, ressourcerie // Épicerie 24 et la Ruche : produits locaux,
cultures maraîchères et bio // ambassadeurs du tri, prévention des déchets (CAP et
SMD3) : composteurs, tri, organisation d'éco-manifestations // thermographie (CAP) //
conseils sur l'éco-construction et l'éco-conception // jardinage

14H30, en parallèle
Projection du film documentaire «République de la Malbouffe»
suivie d'un débat (détails ci-contre).

### 17H

Remise des récompenses éco-gestes avec les catégories éco-reporters, éco-manifestations, entreprises .... et clôture autour d'un pot de l'amitié



Société de production La huit et Rebus-Xavier Denamur, producteur exécutif. 72 min – sortie nationale février 2011. Droits de diffusion offerts exceptionnellement par la société de diffusion. Site: http://www. republiquedelamalbouffe.com/

# «RÉPUBLIQUE DE LA MALBOUFFE» Film documentaire de Jacques Goldstein, inspiré par Xavier Denamur, restaurateur.

Ce restaurateur engagé dénonce l'industrialisation croissante de la chaîne alimentaire, jusque dans les grands restaurants, et le poids des lobbies sur la réglementation. Farouchement opposé à la baisse de la TVA dans la restauration, Xavier Denamur pointe du doigt les enjeux politiques, sanitaires, économiques et culturels de la malbouffe, qui s'invitent régulièrement dans l'actualité mais peu sur la scène politique.

## M' ta planète : consommer autrement

Xavier Denamur sera présent à M'ta planète pour discuter avec les spectateurs. Des restaurateurs périgourdins viendront également. Jacqueline Leymarie, restauratrice à Sorges représentera l'Union des Métiers et Industries de l'Hôtellerie et son restaurant « l'auberge le Truffe ». Sera également présent Nicolas Lamstaes (restaurant le «L» à Périgueux).

En ces temps de crise économique, sociale, et écologique profondes, ce film et la discussion qui suivra, nous donnent l'occasion de discuter du phénomène que l'on qualifie de «malbouffe» avec des professionnels de la restauration. Qu'appelle-t-on malbouffe ? Quels sont les circuits économiques, de décision, de production et transformation qui règnent sur notre alimentation, et donc notre santé, nos modes de vie et notre portefeuille ?



# Journée Développement durable

thème: «Consommer autrement»

Pour les enfants et les ados : Atelier «MA MACHINE DU FUTUR»

## Pour tous:

expositions // Pique-nique dans le parc // buvette et produits locaux // stands // Ciné débat à 14 heures 30 : «République de la Malbouffe» en présence de Xavier Denamur, restaurateur parisien et producteur du film, et de restaurateurs périgourdins // remise des récompenses « éco-gestes » et pot de l'amitié

# samedi 30 juin 2012

12h - 18h
Château des Izards
Coulounieix-Chamiers
Entrée gratuite

www.coulounieix-chamiers.fr

▲ Infos au 05.53.35.57.57 / agenda21@coulounieix-chamiers.fr